



Extract of Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article7806>

David triomphera contre Goliath : Interventions citoyennes et communautaires incontournables au CRTC pour

ur



Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

Un vent de changement souffle sur le secteur de la télévision communautaire à Montréal.

Le 22 avril dernier se terminait la période d'instance publique ouverte par le CRTC dans le cadre d'une plainte de non-conformité contre le canal pseudo communautaire de Québecor, MATv. Lors de ce processus, le CRTC invitait la population et les organismes de la société civile à s'exprimer sur la plainte de non-conformité formulée par la Télévision indépendante et communautaire-Montréal (TVCI-Montréal) au sujet de la programmation et des méthodes de fonctionnement de MATv, mais également sur la proposition alternative de TVCI-Montréal pour une réelle télévision communautaire.

Le nombre imposant d'interventions en faveur d'une télévision communautaire gérée par et pour les citoyennes et citoyens sous l'égide d'un organisme à but non lucratif marque un succès sans précédent dans le secteur des médias communautaires au pays. Plus de 150 interventions d'individus et d'organismes communautaires et syndicaux représentant des secteurs aussi différents que l'aide aux nouveaux arrivants, l'alphabétisation des adultes, des centres de femmes, des chômeuses et chômeurs, des artistes et documentaristes indépendants, des organismes oeuvrant dans le secteur de l'éducation populaire, des droits des locataires, des groupes autochtones, des élu-es de tous les niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) se sont exprimé-es auprès du CRTC. La diversité des interventions, l'intérêt suscité par la proposition de TVCI-Montréal et la qualité de ces interventions témoignent de la nécessité de développer une télévision communautaire à l'image de nos communautés qui puisse être réellement gérée par ces communautés.

Sortir d'une période difficile pour la télévision communautaire

Le secteur de la télévision communautaire a beaucoup souffert au cours des 20 dernières années comme en témoigne l'intervention au CRTC d'André Desrochers, ancien président de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec dans le cadre de l'instance publique du CRTC :

« À la fin des années 1990, le CRTC dérèglemente le secteur de la câblodistribution, et Vidéotron, maintenant propriété de Québecor, fait faire un virage 390 degrés au canal communautaire. Sous le prétexte délibéré et officiellement annoncé de ne plus avoir besoin des organismes sans but lucratif et d'être en mesure de produire les émissions avec ses propres employés, l'entreprise débranche et bloque l'accès au canal à de nombreux OSBL à travers le Québec. Près d'une douzaine de télévisions communautaires autonomes sont ainsi évincées des ondes en donnant différentes excuses que le CRTC reconnaîtra non fondées lors des audiences successives concernant la vente de l'entreprise, lors de sa révision de sa politique et du renouvellement de licence de Vidéotron. » (paragraphe 10 <https://services.crtc.gc.ca/pub/Lis...>)

Aujourd'hui, la situation est pire, comme le mentionne M. Desrochers plus loin dans son intervention :

« Sous le couvert des tableaux remis au CRTC affichant que les émissions et les sujets sont présentés à MATv par des citoyens, ces citoyens sont nul autre que des animateurs chevronnés, et les émissions produites par des employés de Vidéotron, ou par sous-traitants travaillant dans le milieu de la télévision, rendant ces émissions éligibles à la clause « programmation d'accès ». Très peu d'émissions donnent en fait la possibilité aux citoyens de s'exprimer, de participer et d'être formé. Tant mieux si des personnalités du « star-system » québécois prennent goût à la production d'émission sur le canal communautaire. Mais où est la place pour les autres sans voix, les autres sans le « background » de vedettariat, les autres simples citoyens ? » (paragraphe 33)

Des règles claires

Pourtant, la politique relative à la télévision communautaire du CRTC, en vigueur depuis 2002 établit des rôles et objectifs très clairs en matière d'exploitation de licence de canal communautaire. « Le canal communautaire devrait :

" susciter un taux élevé de participation des citoyens et la collaboration de la collectivité à la programmation communautaire ; " promouvoir activement l'accès des citoyens au canal communautaire, offrir et annoncer des programmes de formation pertinents ; " mettre en place des mécanismes de rétroaction, tels des comités consultatifs, pour inciter les téléspectateurs à réagir à la gamme et aux types d'émissions proposées ; " chercher des idées novatrices et des opinions différentes ; " trouver des moyens raisonnables et équilibrés permettant l'expression d'opinions divergentes sur des sujets d'intérêt public ; " tenir compte des langues officielles ainsi que de la composition ethnique et autochtone de la collectivité ; " couvrir des événements locaux ; " annoncer la grille-horaire. » (2010-622)

TVCI-Montréal ainsi que la centaine d'individus et d'organismes qui se sont exprimés au CRTC font le pari qu'il est possible pour le secteur communautaire et citoyen de reprendre l'espace qui leur a été réservé par les responsables du CRTC qui sont sensibles aux plaintes exprimées par le public quant aux problèmes d'accès aux canaux communautaires des câblodistributeurs, y compris Vidéotron.

La collectivité citoyenne et communautaire de Montréal croit en la nécessité d'une télévision enracinée dans nos communautés qui mettrait en onde 24heures de programmation multilingue produite par et pour les citoyennes et citoyens de la région. La décision quant à l'avenir de la télévision communautaire repose entre les mains des responsables du CRTC qui, ne l'oublions pas, ont pour mission de défendre l'intérêt public. Le jour est venu pour les David de ce monde de triompher contre Goliath une fois de plus. C'est par la force du nombre, par notre détermination et par notre solidarité que nous parviendront à forger un espace médiatique à nous, pour nous.